



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE  
WEST COUNTRY PLUDUNO  
24 JUIN 2025**

Nombre de membres présents : 19 personnes

Nombre de membres représentés : 7

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

**L'ordre du jour :**

- Approbation du rapport moral de la présidente
- Approbation des comptes et du rapport d'activité de l'année passée
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Affectation du résultat
- Questions diverses

**1 – Rapport moral**

Après avoir fait la liste de tous les événements proposés par l'association au cours de l'année (forum des associations, atelier de révisions, galette des rois, atelier de révisions, la présidente informe les membres des dates à retenir pour la prochaine saison.

Comme chaque année un pique-nique est prévu au Guébriand. Cette année, le lieu étant encore en travaux et sans électricité, le pique-nique est reporté idéalement le dimanche 14 septembre. La date reste à confirmer auprès de la mairie.

La saison 2025/2026 commencera par le forum des associations le 6 septembre 2025 à la Salle Polyvalente de Pluduno. Une démo sera présentée dans la matinée. Pour les révisions, la salle a été réservée les 1<sup>er</sup> et 2 septembre. Pour participer à la démo, une invitation sera faite sur le groupe Whatsapp.

La reprise des cours sera les 8 et 9 septembre 2025.

Le 04 octobre est prévu un atelier de révision à Fréhel, en partenariat avec les Phare Western de Fréhel.

Le bal annuel se tiendra le 29 mars 2026.

La trésorière annonce que la vente des tshirts produits l'année passée a dépassé notre prévisions. 26 tshirts ont été vendus sur les 33.

L'idée est lancée de faire une demande de démo pour la Fête de l'Huître au Guildo ainsi que la Fête de la Musique à Plancoët. Le bureau se charge de la prospection.

La présidente informe les membres qu'un des animateurs (Olivier) a prévu de stopper ses cours dans 3 ans. Les candidatures sont les bienvenues avec possibilité de suivre une formation par l'intermédiaire de la Fédération Française de Danse.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

## **2 – Le bilan financier**

La trésorière dresse un bilan des dépenses comprenant les frais d'assurance, d'inscription à la FFD, de location de salle, diverses fournitures, d'achats de musique, de tshirts et de frais kilométriques des animateurs.

Les recettes composées des entrées de bal, de l'atelier de révisions, de la vente des tshirts, des adhésions et des démos.

Soit un **résultat excédentaire de 2516,99 €**.

Il n'y a pas d'investissement de matériel (sono, ordinateur de prévu sauf panne).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

## **3 – Le bilan communication**

La secrétaire fait part du fonctionnement du site web et des statistiques de consultation de la newsletter avec un taux d'ouverture de 78,8 % en début d'année et de 70 % en fin d'année.

Des vérifications sont faites sur les adresses mail.

Le bilan communication est approuvé à unanimité.

## **3 – Vote du budget à venir**

Il est estimé que le budget de fonctionnement pour la prochaine saison avoisinera les 2000€ ainsi même dans l'éventualité d'un déficit de cotisations, l'association peut vivre encore une année.

La cotisation reste à 80 euros pour la country et 60€ pour la line.

La prévision du budget de l'année est approuvée à l'unanimité.

#### **4 – Renouvellement des membres du conseil d'administration**

Personne ne souhaitant faire partie du bureau :

La présidente Nathalie Amice reste à son poste.

La trésorière Isabelle Beltran reste à son poste.

La secrétaire Cécile Bolzer reste à son poste.

Le renouvellement de bureau est approuvé à l'unanimité.

#### **5 – Questions diverses.**

Une adhérente fait la suggestion d'inviter un chorégraphe français pour le bal du 29 mars 2026.

Après contact immédiat, le chorégraphe est libre et son cachet. Le bureau prend donc la décision de confirmer sa venue pour un cachet de 600 euros + frais de route.